

Le Conseil municipal en Bref...

Séance du 28 janvier 2018.

Demande de subvention, dynamisme des bourgs ruraux en Bretagne pour le centre-bourg de Saint-René.

L'État, la Région, l'Établissement Public Foncier, et la Banque des Territoires ont lancé en partenariat un nouveau dispositif pour soutenir, sur plusieurs années, des programmes globaux d'attractivité de centres-villes et bourgs. Les communes peuvent présenter leur candidature pour le 28 février 2019 en cycle « études » ou en cycle « travaux », en fonction de l'état d'avancement de leur démarche.

Il s'agit de faciliter et de rendre visible la réussite de projets d'ensemble sur des périmètres géographiques délimités, pour démontrer que de nouveaux modèles de développement, et notamment de nouveaux modèles économiques, peuvent prospérer dans les centres-villes et les bourgs ruraux de Bretagne.

La commune d'Hillion sollicite une aide à hauteur de 1.000.000 euros.

Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2019 pour l'aménagement du bourg de Saint-René.

La présente délibération concerne la première tranche de travaux d'aménagement du bourg de Saint-René comme il est indiqué au dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement aux territoires ruraux 2019.

Un plan de financement prévisionnel est présenté à la suite.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		%	RECETTES		%
Travaux d'aménagement	496 811.10€	100.00	Région	100 000.00€	20.13
			DETR	173 883.88€	35.00
			Emprunt	120 000.00€	24.15
			Autofinancement	102 927.22€	20.72
TOTAL	496 811.10€	100.00	TOTAL	496 811.10€	100.00

Demande de subvention pour l'aménagement d'un jardin pédagogique et thérapeutique sensoriel.

La commune a un projet la réalisation d'un jardin pédagogique et thérapeutique sensoriel réalisé en partenariat avec un groupe d'étudiants.

Cet aménagement a pour objet de créer du lien social, de maintenir et/ou développer les fonctions physiques et sensorielles du public intergénérationnel, de développer des espaces de découverte des sens, de développer des espaces de repos équipés d'un mobilier adapté et naturel, des espaces d'activités culturelles avec des expositions de plein air, de lecture, de concerts, de groupes de musique et de développer des activités de jardinage.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		%	RECETTES		%
Travaux d'aménagement du Jardin	200 000.00€	100.00	Région - Contrat de partenariat	72 710.00€	36.35
			Département - Ligne Leader	27 290.00€	13.65
			Union européenne - FEADER	50 000.00€	25.00
			Autofinancement	50 000.00€	25.00
TOTAL	200 000.00€	100.00	TOTAL	200 000.00€	100.00

Aménagement d'un jardin pédagogique thérapeutique et sensoriel, choix de maître d'oeuvre.

Une consultation a été lancée pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour la prestation d'aménagement d'un jardin pédagogique et thérapeutique sensoriel.

Suite à l'analyse des pièces de candidatures et de l'offre, la proposition de Gaude CEBRON - BELLAIZE est conforme. Le montant de la prestation s'élève à 8 450 euros HT.

Extension d'un boulodrome et création d'un local chauffé, attribution des marchés.

Pour finaliser les travaux d'aménagement de la Vallée du Cré et dans la perspective de créer un espace de loisirs intergénérationnel, l'appel d'offres relatif aux travaux d'extension du boulodrome et la création d'un local chauffé a été lancé.

Les travaux sont prévus d'être réalisés selon les 8 lots suivants :

- Lot 1 : Gros-œuvre - VRD

Nom de l'attributaire : Entreprise VILLESALMON - HILLION

Montant du marché en euros HT : 65 670,88 €

- Lot 2 : Charpente métallique

Nom de l'attributaire : Entreprise SARL MG BATIM - HILLION

Montant du marché en euros HT : 19 654€

- Lot 3 : Désamiantage - Couverture - Bardage métallique et bois

Nom de l'attributaire : Entreprise SARL MG BATIM - HILLION

Montant du marché en euros HT : 51 628,54€

- Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie

Nom de l'attributaire : Entreprise JACKY LE CAM - TREGUEUX

Montant du marché en euros HT : 9 969€

- Lot 5 : Doublages - Cloisonnements

Nom de l'attributaire : Entreprise ACI - TREGUEUX

Montant du marché en euros HT : 10 299€

- Lot 6 : Menuiseries bois

Nom de l'attributaire : Entreprise JACKY LE CAM - TREGUEUX

Montant du marché en euros HT : 5 693€

- Lot 7 : Sols souples

Nom de l'attributaire : Entreprise SARPIC - YFFINIAC

Montant du marché en euros HT : 4 900€

- Lot 8 : Electricité – VMC – Plomberie sanitaire -Chauffage

Nom de l'attributaire : Entreprise TREHOREL CORLAY

Montant du marché en euros HT : 11 226.75€.

Lotissement de l'Hôtelet, cession de l'assiette foncière à la Société Publique Locale Baie d'Armor Aménagement.

Le montant de la rétrocession proposé s'élève donc au prix de 616 875,12 euros conforme à l'avis de France Domaine.

Opération de construction de 2 logements locatifs sociaux situés « Domaine de la Baie », conventionnement de l'aide à la charge foncière.

Le projet consiste en la construction de 2 logements (1 PLUS et 1 PLAI), d'une surface totale habitable de 190 m².

Pour la réalisation de cette opération, le montant de la charge foncière prévisionnelle s'élève à 30 000 euros (soit 15 000 euros par logement).

L'opération entre dans la catégorie « Acquisition en VEFA » du dispositif de financement de la charge foncière des logements locatifs sociaux. La participation de la commune d'HILLION s'élève donc à 10 000 € d'aide à la charge foncière prévisionnelle.

Opération de construction de 11 logements locatifs sociaux situés « Le Champ du Pommier », conventionnement de l'aide à la charge foncière.

Le projet consiste en la construction de 11 logements (3 pavillons individuels de type 4 et 8 logements collectifs de type 3), d'une surface totale habitable de 829.60 m².

Pour l'opération dont il est question en objet, le montant de la charge foncière prévisionnelle s'élève à 162 800 euros (soit 14 800 euros par logement).

L'opération entre dans la catégorie « Acquisition en VEFA » du dispositif de financement de la charge foncière des logements locatifs sociaux. La participation de la commune d'HILLION s'élève donc à 54 267 € d'aide à la charge foncière prévisionnelle.

Adhésion au groupement de commande pour la réalisation de relevés topographiques mis en place par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Adoption des statuts de Saint-Brieuc Armor Agglomération approuvés par délibération du conseil d'agglomération numéro 343-2018 en date du 20 décembre 2018.

Convention de mise à disposition des équipements culturels entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et la commune.

Depuis avril 2009, la Commune d'Hillion et Saint-Brieuc Agglomération sont liés par une convention dans laquelle il est stipulé que la mairie met à disposition l'Espace Palante, à titre gracieux et pour 2 jours ou soirées, en échange de quoi la Maison de la Baie met à disposition, à titre gracieux, les Studios de la Baie pour 10 nuits par an (capacité 15 personnes) à la Commune d'Hillion. Le renouvellement de la convention est adopté.